



## La charte

Cette charte fixe la règle du jeu permettant le bon fonctionnement du collectif.

Les membres du collectif s'engagent par la présente charte, solidairement, au respect des principes ci-après détaillée sur lesquels ils et elles se sont accordé-e-s.

### 1. **Structuration :**

- A. Fonctionner selon les principes de la gouvernance partagée\*, avec un processus de prise de décision, suivant le niveau de décision à prendre (décision au consentement, consensus, élection sans candidat...).
- B. Résolution des problèmes et conflits de façon bienveillante.
- C. Les fondatrices du collectif forment le cercle cœur. Ce sont les seules à pouvoir parler du collectif.
- D. Intégration de nouveaux membres : dans un deuxième cercle, pour un temps d'intégration et d'acculturation sur les sujets d'habitat participatif, gouvernance partagée et dynamique d'intelligence collective. Dans un deuxième temps ils ou elles pourront intégrer le cercle cœur suivant des modalités à définir.

### 2. **Fonctionnement relationnel** des membres du collectif :

- A. S'engager à s'investir afin d'assurer une équité dans les échanges et dans le partage des tâches.
- B. S'engager à une transparence dans toutes les actions et les échanges menées au nom du collectif.
- C. Prévoir des temps de convivialité.

3. **Organisation** administrative :
  - A. Mise à disposition au sein du collectif de ressources et d'informations en accès libre, sous forme de padlet
  - B. Organisation d'une réunion mensuelle au minimum : un jour fixe en visio conférence.
  - C. Tenue des réunions selon les modalités de la gouvernance partagée (répartition des tâches par roulement, rédaction d'un compte-rendu).
  
4. **Ethique** :
  - A. Neutralité politique et religieuse.
  - B. Bienveillance et respect des personnes
  - C. Engagement de chacun et chacune à respecter la confidentialité des situations exposées en groupe.
  
5. **Modalités d'évolution de la charte**
  - A. Selon les principes de la gouvernance partagée, par le cercle cœur, avec objectif de s'assurer une souplesse dans la dynamique du collectif

\*Pour en savoir plus sur la gouvernance partagée et les modes de décision, voir les ressources sur [universite-du-nous.org](http://universite-du-nous.org)